

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

**Arrêté du 18 décembre 2023 fixant le modèle des documents de l'état des prévisions de recettes et de dépenses et le modèle des documents de décision modificative des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale**

NOR : SPRH2334772A

Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6145-1, R. 6145-10, R. 6145-18, R. 6145-29, R. 6145-40 et D. 6162-10 ;

Vu le décret n° 2010-425 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation financière et à l'investissement immobilier des établissements de santé, notamment ses articles 16 et 17 ;

Vu le décret n° 2015-1687 du 16 décembre 2015 relatif à la procédure budgétaire des établissements de santé ;

Vu le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire, notamment son article 4,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le modèle des documents de présentation de l'état des prévisions de recettes et de dépenses et le modèle des documents de présentation des décisions modificatives sont fixés par les annexes jointes au présent arrêté à compter de l'exercice 2024.

**Art. 2.** – L'arrêté du 20 décembre 2022 fixant le modèle des documents de l'état des prévisions de recettes et de dépenses, et le modèle des documents de décision modificative, des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale est abrogé.

**Art. 3.** – La directrice générale de l'offre de soins, la directrice de la sécurité sociale et le directeur général des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 décembre 2023.

*Le ministre de la santé  
et de la prévention,*

Pour le ministre et par délégation :

*La cheffe de service,  
adjointe à la directrice générale  
de l'offre de soins,*

C. LAMBERT

*La cheffe de service,  
adjointe au directeur  
de la sécurité sociale,*

D. CHAMPETIER

*Le ministre délégué auprès du ministre  
de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle  
et numérique, chargé des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service des gestions publiques locales,  
des activités bancaires et économiques,*

G. ROBERT

*La cheffe de service,  
adjointe au directeur  
de la sécurité sociale,*

D. CHAMPETIER

## ANNEXES

CADRE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE  
DE LA DÉCISION MODIFICATIVE DE L'EPRD**Lettres mnémotechniques :**

- A : Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC).  
 B : Unités de soins de longue durée (USLD).  
 C : Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes.  
 E : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).  
 G : Groupements hospitaliers de territoire (GHT).  
 J : Maisons de retraite.  
 N : Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

*Le cas échéant, les établissements publics de santé peuvent conserver les comptes de résultat prévisionnels annexes suivants :*

- L : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité sociale.  
 M : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité de production et de commercialisation.  
 P : Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF.

**DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD**  
**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE (1/2)**

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

**COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL**

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1 : Charges de personnel					Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical					Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général					Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>					<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)</b>					<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)</b>
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL</b>					<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL</b>

**Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle**

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés					produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					quote part des subventions virée au résultat
					reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
<b>SOUS-TOTAL 1</b>					<b>SOUS-TOTAL 2</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&gt;0)</b>					<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&lt;0)</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières				Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations				Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois				Titre 3 : Autres ressources
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>				<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>				<b>PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>				<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>

**FONDS DE ROULEMENT PRÉVISIONNEL**

Fonds de roulement estimé au 1er janvier	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°
Variation du fonds de roulement		
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre		
Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital <sup>(1)</sup> (cumul au 31/12)		

(1) L'équivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre est donné à titre informatif et ne modifie pas l'interprétation des grandeurs bilantielles.

**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE (2/2)**

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettres budgétaires : B, E et J***COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE**

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1: Charges de personnel					Titre 1: Produits de la tarification
Titre 2: Charges d'exploitation courante et à caractère médical					Titre 2: Autres produits d'exploitation
Titre 3: Charges afférentes à la structure					Titre 3: Autres produits
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)</b>					<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)</b>
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE					TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettres budgétaires : N, P (le cas échéant L et M)***COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE**

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1: Charges de personnel					Titre 1: Produits de la tarification
Titre 2: Charges d'exploitation courante et à caractère médical					Titre 2: Autres produits d'exploitation
Titre 3: Charges afférentes à la structure					Titre 3: Autres produits
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE					REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES					TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : C***COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE**

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1: Charges de personnel					Titre 1: Produits de la tarification
Titre 2: Charges d'exploitation courante et à caractère médical					Titre 2: Autres produits d'exploitation
Titre 3: Charges afférentes à la structure					Titre 3: Autres produits
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE					REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES					TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : A*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1: Charges de personnel					Titre 1: Produits de la tarification
Titre 2: Charges d'exploitation courante et à caractère médical					Titre 2: Autres produits d'exploitation
Titre 3: Charges afférentes à la structure					Titre 3: Autres produits
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)					
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL					TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : G*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	Dernier EPRD approuvé	EPRD modifié N°	
Titre 1: Charges de personnel					Titre 1: Produits de la tarification
Titre 2: Charges d'exploitation courante et à caractère médical					Titre 2: Autres produits d'exploitation
Titre 3: Charges afférentes à la structure					Titre 3: Autres produits
TOTAL DES CHARGES					TOTAL DES PRODUITS
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE					REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES					TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

## DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL (CRPP)

CHAPITRES	CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>					
621	Personnel extérieur à l'établissement				
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences de soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges à caractère médical</b>				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges à caractère hôtelier et général</b>				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				

602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
61	Services extérieurs (sauf 611,6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)				
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 4</b>	<b>Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles</b>				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (**)				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>					
<b>EXCÉDENT PRÉVISIONNEL</b>					
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL</b>					
CHAPITRES	PRODUITS	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Produits versés par l'assurance maladie</b>				
73111	Produits de la tarification des séjours MCO				
73112	Produits des médicaments MCO				
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO				
73114	Forfaits et dotations annuels MCO				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
73115	Produits du financement des activités de SSR				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
73116	Produits du financement des hôpitaux de proximité				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
73117	Dotations de financement de la psychiatrie				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				

	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
73118	Dotations MIGAC MCO				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO				
7313	Participations au titre des détenus				
7471	Fonds d'intervention régional				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits de l'activité hospitalière</b>				
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie				
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie				
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie				
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie				
73271	Forfait journalier MCO				
73272	Forfait journalier SMR				
73273	Forfait journalier psychiatrie				
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France				
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement				
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par les CRPA (activités suivies en comptabilités séparées *)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				



79	Transferts de charges				
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)				
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)				
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>					
<b>DÉFICIT PRÉVISIONNEL</b>					
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL</b>					

(\*) Remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(\*\*) Ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(\*\*\*) A justifier par l'établissement.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

### TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (TFP)

CHAPITRES	EMPLOIS	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
	<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>				
<b>Titre 1</b>	<b>Remboursement des dettes financières</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166 et 1688)				
<i>dont 16449</i>	<i>opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>				
<b>Titre 2</b>	<b>Immobilisations</b>				
20	Immobilisations incorporelles				
211	Terrains				
212	Agencements et aménagements de terrains				
213	Constructions sur sol propre				
214	Constructions sur sol d'autrui				
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel				
218	Autres immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres emplois</b>				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
18	Comptes de liaison investissement (*)				

	Annulations de titres sur exercices clos (1)				
	TOTAL DES EMPLOIS				
	<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>				
	TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT				
CHAPITRES	RESSOURCES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>				
<b>Titre 1</b>	<b>Emprunts</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166, 1688 et 169)				
<i>dont 16449</i>	<i>opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>				
<b>Titre 2</b>	<b>Dotations et subventions</b>				
102; 103	Apports - Fonds associatifs (**)				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
131;138	Subventions d'équipement reçues (**)				
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres ressources</b>				
267	Créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)				
775	Cessions d'immobilisations				
18	Comptes de liaison investissement (*)				
	Annulations de mandats sur exercices clos (2)				
	TOTAL DES RESSOURCES				
	<b>PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>				
	TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT				

(1) Annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement d'un exercice clos.

(2) Annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement d'un exercice clos.

(\*) Ces chapitres ne concernent pas les établissements publics de santé ni les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale disposant de la personnalité morale.

(\*\*) Les « fonds associatifs » et le compte 138 ne concernent que les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(\*\*\*) A justifier par l'établissement.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre A (DNA)

CHAPITRES	CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>				
621	Personnel extérieur à l'établissement				

631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous CDI				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences des soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)				

623	Informations, publications, relations publiques				
627	Services bancaires et assimilés				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	TOTAL DES CHARGES				
	<b>EXCÉDENT PRÉVISIONNEL</b>				
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>				
CHAPITRES	PRODUITS	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>				
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)				
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322, 7327, 7328)				
7321	Forfait soins (CRPA B et J)				
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)				
7327	Tarif hébergement (CRPA E)				
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF				
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)				
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)				
736	Tarifs soins (CRPA B, E)				
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)				
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)				
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)				
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)				
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)				
7068	Autres (CRPA C)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				

74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)				
755	Produits versés par les établissements membres du GHT				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)				
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519,64529, 64719, 64729 et 6489)				
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>				

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres B, E et J (USLD, EHPAD et maisons de retraite)

CHAPITRES	CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous CDI				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422,6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				

6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences des soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)				
623	Informations, publications, relations publiques				
627	Services bancaires et assimilés				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)				
	TOTAL DES CHARGES				

	EXCÉDENT PRÉVISIONNEL				
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE				
CHAPITRES	PRODUITS	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>				
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)				
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322, 7327, 7328)				
7321	Forfait soins (CRPA B et J)				
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)				
7327	Tarif hébergement (CRPA E)				
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF				
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)				
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)				
736	Tarifs soins (CRPA B, E)				
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)				
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)				
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)				
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)				
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)				
7068	Autres (CRPA C)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)				
755	Produits versés par les établissements membres du GHT				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				

78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)				
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)				
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	<b>DÉFICIT PRÉVISIONNEL</b>				
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>				
		31/12/N-2		31/12/N	31/12/ N-1
	Report à nouveau déficitaire (cumul)				
	Report à nouveau excédentaire (cumul)				

(\*) Ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale qui utilisent le compte de résultat prévisionnel de l'USLD.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres C

(Ecoles)

CHAPITRES	CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous CDI				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences des soins				



6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)				
623	Informations, publications, relations publiques				
627	Services bancaires et assimilés				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	TOTAL DES CHARGES				
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE (4)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES				
CHAPITRES	PRODUITS	Dernier EPRD	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°

		approuvé (*)			
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>				
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)				
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322, 7327, 7328)				
7321	Forfait soins (CRPA B et J)				
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)				
7327	Tarif hébergement (CRPA E)				
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF				
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)				
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)				
736	Tarifs soins (CRPA B, E)				
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)				
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)				
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)				
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)				
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)				
7068	Autres (CRPA C)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)				
755	Produits versés par les établissements membres du GHT				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)				

603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)				
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)				
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE (5)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS				

(4) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(5) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

#### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA lettres budgétaires N et P)

#### (L et M le cas échéant)

CHAPITRES	CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous CDI				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences des soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>				

6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)				
623	Informations, publications, relations publiques				
627	Services bancaires et assimilés				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	TOTAL DES CHARGES				
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE (6)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES				
CHAPITRES	PRODUITS	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>				
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)				
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)				
7321	Forfait soins (CRPA B et J)				

7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)				
7327	Tarif hébergement (CRPA E)				
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF				
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)				
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)				
736	Tarifs soins (CRPA B, E)				
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)				
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)				
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)				
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)				
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)				
7068	Autres (CRPA C)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)				
755	Produits versés par les établissements membres du GHT				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)				
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)				
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				

	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE (7)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS				

(6) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(7) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° DE L'EPRD

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE :

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre G

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES - CHARGES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)				
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)				
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
6413	Personnel sous CDI				
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)				
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)				
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires				
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit				
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés				
6425	Permanences des soins				
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)				
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)				
6471	Autres charges sociales - Personnel non médical (sauf 64719)				
6472	Autres charges sociales - Personnel médical (sauf 64729)				
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)				
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>				
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique				
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général				
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique				
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)				

	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)				
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)				
6066	Fournitures médicales				
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique				
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général				
611	Sous-traitance générale				
6131	Locations à caractère médical				
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical				
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement				
71	Production stockée (ou déstockage)				
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>				
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)				
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)				
623	Informations, publications, relations publiques				
627	Services bancaires et assimilés				
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	TOTAL DES CHARGES				
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE (6)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES				
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	Dernier EPRD approuvé (*)	Virements de crédits (**)	Décision modificative N°	EPRD modifié N°
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>				
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)				
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)				
7321	Forfait soins (CRPA B et J)				
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)				
7327	Tarif hébergement (CRPA E)				
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF				
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L , M, N et P)				
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)				
736	Tarifs soins (CRPA B, E)				

737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)				
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)				
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)				
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)				
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)				
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)				
7068	Autres (CRPA C)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G, activités suivies en comptabilités séparées [*])				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)				
755	Produits versés par les établissements membres du GHT				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>				
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)				
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)				
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)				
	TOTAL DES PRODUITS				
	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE (7)				
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS				

(\*) Remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(6) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(7) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.



## CADRE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'EPRD

**Lettres mnémotechniques :**

A : Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC).

B : Unités de soins de longue durée (USLD).

C : Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes.

E : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

G : Groupements hospitaliers de territoire (GHT).

J : Maisons de retraite.

N : Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

*Le cas échéant, les établissements publics de santé peuvent conserver les comptes de résultat prévisionnels annexes suivants :*

L : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité sociale.

M : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité de production et de commercialisation.

P : Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF.

**EPRD SYNTHÉTIQUE**

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

**COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL**

## PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical			Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général			Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)</b>			<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)</b>
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL			TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

**Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (1)**

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)		RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés		produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		quote part des subventions virée au résultat
		reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1		SOUS-TOTAL 2
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&gt;0)</b>		<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&lt;0)</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières		Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations		Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS		TOTAL DES RESSOURCES

<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT			TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

### FONDS DE ROULEMENT PRÉVISIONNEL (2)

Fonds de roulement estimé au 1er janvier	-
Variation du fonds de roulement	-
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre	-
Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital (1) (cumul au 31/12)	-
Equivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre (2)	-

(1) Ces données figurent à titre d'information et ne sont pas soumises au vote du conseil d'administration pour les établissements de santé privés relevant du *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(2) L'équivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre est donné à titre informatif et ne modifie pas l'interprétation des grandeurs bilantielles.

### EPRD SYNTHÉTIQUE

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettres budgétaires : B, E et J*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

#### PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical			Titre 2 : Autres produits d'exploitation
Titre 3 : Charges afférentes à la structure			Titre 3 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)</b>			<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (DÉFICIT)</b>
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE			TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettres budgétaires : N, P (le cas échéant L et M)*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

#### PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical			Titre 2 : Autres produits d'exploitation
Titre 3 : Charges afférentes à la structure			Titre 3 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE			REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE

	CHARGES	PRODUITS	
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : C*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

#### PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical			Titre 2 : Autres produits d'exploitation
Titre 3 : Charges afférentes à la structure			Titre 3 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : A*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

#### PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical			Titre 2 : Autres produits d'exploitation
Titre 3 : Charges afférentes à la structure			Titre 3 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (EXCÉDENT)			
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL			TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

ETABLISSEMENT:	EXERCICE:
----------------	-----------

*Lettre budgétaire : G*

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE

#### PRÉVISIONS N

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel			Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges d'exploitation courante et à caractère médical			Titre 2 : Autres produits d'exploitation
Titre 3 : Charges afférentes à la structure			Titre 3 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS

	CHARGES	PRODUITS	
REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE			REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

### CADRE DE PRÉSENTATION DÉTAILLÉ DE L'EPRD

ETABLISSEMENT :	EXERCICE :
-----------------	------------

#### EPRD détaillé par titres et chapitres

#### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL (CRPP)

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES - CHARGES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences de soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			

<b>Titre 3</b>	<b>Charges à caractère hôtelier et général</b>			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
61	Services extérieurs (sauf 611,6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)			
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 4</b>	<b>Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles</b>			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (**)			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>				
<b>EXCÉDENT PRÉVISIONNEL</b>				
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL</b>				
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES - PRODUITS	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits versés par l'assurance maladie</b>			
73111	Produits de la tarification des séjours MCO			
73112	Produits des médicaments MCO			
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO			
73114	Forfaits et dotations annuels MCO			
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
73115	Produits du financement des activités de SSR			
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
73116	Produits du financement des hôpitaux de proximité			
	<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
	<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
73117	Dotations de financement de la psychiatrie			

		<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
		<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
73118	Dotations MIGAC MCO				
		<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
		<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO				
7313	Participations au titre des détenus				
7471	Fonds d'intervention régional				
		<i>dont produits attendus non notifiés (***)</i>			
		<i>dont produits constatés d'avance notifiés sur exercices antérieurs</i>			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie				
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits de l'activité hospitalière</b>				
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie				
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie				
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie				
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie				
73271	Forfait journalier MCO				
73272	Forfait journalier SMR				
73273	Forfait journalier psychiatrie				
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France				
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement				
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics				
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>				
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)				
7071	Rétrocession de médicaments				
7087	Remboursement de frais par les CRPA (activités suivies en comptabilités séparées *)				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée				
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)				
		<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
		<i>dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
79	Transferts de charges				

	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>				
<b>DÉFICIT PRÉVISIONNEL</b>				
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL PRINCIPAL</b>				

(\*) Remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(\*\*) Ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.

(\*\*\*) A justifier par l'établissement.

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre A (DNA et SIC)

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous CDI			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			

6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			
6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL DES CHARGES			
	<b>EXCÉDENT PRÉVISIONNEL</b>			
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>			
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>			
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)			
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)			
7321	Forfait soins (CRPA B et J)			
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)			
7327	Tarif hébergement (CRPA E)			
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF			
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L , M, N et P)			
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)			
736	Tarifs soins (CRPA B, E)			



737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)			
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie			
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)			
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)			
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)			
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)			
7068	Autres (CRPA C)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)			
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)			
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
	TOTAL DES PRODUITS			
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>			

**COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres C**  
**(Ecoles)**

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			

631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous CDI			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			
6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			

63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL DES CHARGES			
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE <sup>(4)</sup>			
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>			
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)			
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)			
7321	Forfait soins (CRPA B et J)			
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)			
7327	Tarif hébergement (CRPA E)			
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF			
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)			
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)			
736	Tarifs soins (CRPA B, E)			
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)			
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie			
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)			
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)			
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)			
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)			
7068	Autres (CRPA C)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			

<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)			
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)			
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
	TOTAL DES PRODUITS			
	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE (5)			
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS			

(4) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(5) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

**COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres B, E et J**  
**(USLD, EHPAD et maisons de retraite)**

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPE N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous CDI			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)			

648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			
6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)			
	TOTAL DES CHARGES			
	<b>EXCÉDENT PRÉVISIONNEL</b>			
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>			
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>			
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)			
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)			

7321	Forfait soins (CRPA B et J)			
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)			
7327	Tarif hébergement (CRPA E)			
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF			
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L, M, N et P)			
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)			
736	Tarifs soins (CRPA B, E)			
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)			
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie			
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)			
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)			
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)			
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)			
7068	Autres (CRPA C)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)			
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)			
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
	TOTAL DES PRODUITS			

	<b>DÉFICIT PRÉVISIONNEL</b>			
	<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE</b>			
		31/12/N-2	31/12/N-1	31/12/N
	Report à nouveau déficitaire (cumul)			
	Report à nouveau excédentaire (cumul)			

(\* ) Ce chapitre concerne uniquement les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale qui utilisent le compte de résultat prévisionnel de l'USLD.

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettres N et P

(L et M le cas échéant)

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous CDI			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			

6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL DES CHARGES			
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE (6)			
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISA- TIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>			
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)			
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)			
7321	Forfait soins (CRPA B et J)			
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)			
7327	Tarif hébergement (CRPA E)			
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF			
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L , M, N et P)			
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)			
736	Tarifs soins (CRPA B, E)			
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)			
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie			



<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)			
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)			
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)			
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)			
7068	Autres (CRPA C)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)			
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)			
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
	TOTAL DES PRODUITS			
	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE <sup>(7)</sup>			
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS			

(6) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(7) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

### COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL ANNEXE (CRPA) : lettre G

CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES - CHARGES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Charges de personnel</b>			
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			

641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			
6411	Personnel titulaire et stagiaire			
6413	Personnel sous CDI			
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422,6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers titulaires			
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel non médical (sauf 64519)			
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance- Personnel médical (sauf 64529)			
6471	Autres charges sociales – Personnel non médical (sauf 64719)			
6472	Autres charges sociales – Personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			
<b>Titre 2</b>	<b>Charges d'exploitation courante et à caractère médical</b>			
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés, autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical			
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique			
603	Autre variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371)			
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)			
6066	Fournitures médicales			
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
611	Sous-traitance générale			
6131	Locations à caractère médical			
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)			
<b>Titre 3</b>	<b>Charges afférentes à la structure</b>			
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)			
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623,627 et 629)			
623	Informations, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319 et 633, 6339)			
65	Autres charges de gestion courante			

66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	<i>dont 675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL DES CHARGES			
	002 - REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE (6)			
	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES			
CHAPITRES	INTITULÉ DES CHAPITRES	RÉALISATIONS N-2	COMPTE ANTICIPÉ N-1	EXERCICE N
<b>Titre 1</b>	<b>Produits de la tarification</b>			
731	Produits de l'activité hospitalière (CRPA G)			
732	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF (sauf 7321, 7322,7327, 7328)			
7321	Forfait soins (CRPA B et J)			
7322	Hébergement (établissements relevant du 6e de l'article L.312-1 du CASF) (CRPA B et J)			
7327	Tarif hébergement (CRPA E)			
7328	Autres produits des établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF			
733	Participation forfaitaire des usagers (article L.174-4 du code de la sécurité sociale) (CRPA L , M, N et P)			
734	Tarifs dépendance (CRPA B, E)			
736	Tarifs soins (CRPA B, E)			
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins (CRPA B, E, J)			
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)			
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie			
<b>Titre 2</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7062, 7063, 7068, 7071, 7087 et 709)			
7061	Droits d'inscription des élèves (CRPA C)			
7062	Frais d'inscription aux concours (CRPA C)			
7063	Remboursement de frais de formation (CRPA C)			
7068	Autres (CRPA C)			
7071	Rétrocession de médicaments			
7087	Remboursement de frais par le CRPP et les autres CRPA (CRPA G, activités suivies en comptabilités séparées [*])			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)			
75	Autres produits de gestion courante (sauf 755)			
755	Produits versés par les établissements membres du GHT			
<b>Titre 3</b>	<b>Autres produits</b>			

76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)			
	<i>dont 775 Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>dont 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Variation des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322 et 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes obtenus (609, 619, 629)			
	Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6319, 6339, 6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729 et 6489)			
649	Atténuations de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
	TOTAL DES PRODUITS			
	002 - REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE (7)			
	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS			

(6) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(7) Seul le résultat comptable entre dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

(\*) Remboursement de frais par les activités suivies en comptabilités séparées pour les établissements de santé privés relevant des *b* et *c* de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale.